AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Suivi et connaissance des interactions entre la pêche professionnelle et les espèces protégées au sein du PNM Iroise – focus sur les oiseaux marins

Erwan Quemeneur, comité des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère, CDPMEM 29,

Claire Laspougeas, chargée de mission, pêche professionnelle, Parc naturel marin d'Iroise, Agence Française pour la Biodiversité



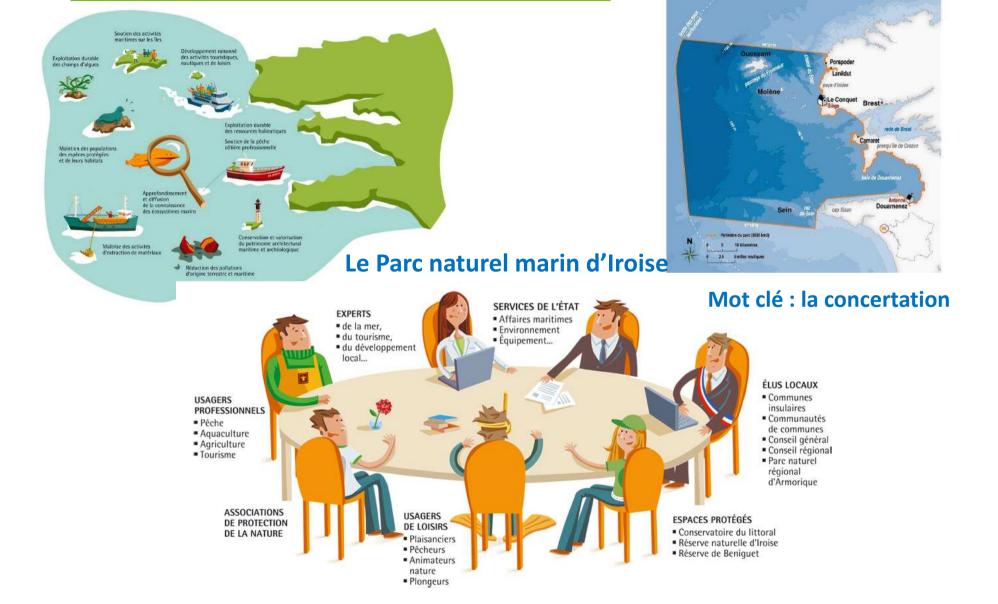








Le Parc naturel marin d'Iroise





Le comité des pêches 29, CDPMEM 29

Les Comités des pêches maritimes et élevages marins sont des organismes de droit privé exerçant des missions de service public. Ils rassemblent l'ensemble des marins pêcheurs professionnels.

Ils ont pour missions de :

- Représenter les intérêts généraux de tous les professionnels.
- Mettre en place des réglementations dans la gestion de la ressource et des stocks halieutiques (horsTAC et quotas).
- Mettre en place de réglementations sur les usages des engins et sur la cohabitation entre les différents métiers.
- Apporter une expertise dans les mesures de protection de l'environnement.
- Apporter une expertise concernant les mesures techniques et scientifiques.
- Apporter un appui et soutien en matière de sécurité, d'emploi et de formation.

Dans le Finistère le CDPMEM 29 représente :

- Plus de 600 navires pour 2500 marins
- C'est 25% de la pêche fraiche française
- Le territoire se caractérise par la présence d'une multitude de métiers





La pêche en Iroise

- Une pêche très diversifiée, quasi tous les métiers de la Bretagne y sont représentés
- Une majorité d'arts dormants (filets, casiers)
- Des ligneurs
- Une pêcherie goémonière
- Des bolincheurs
- Une pêche à pied : tellines, récoltants algues de rive
- Majorité de navires moins de 12 m
- Grande majorité : marée à la journée
- Equipage : 1 homme ou fileyeurs, bolincheurs : 4-5 personnes
- 80 navires très dépendants du Parc, environ 200 navires y travaillant (2015)









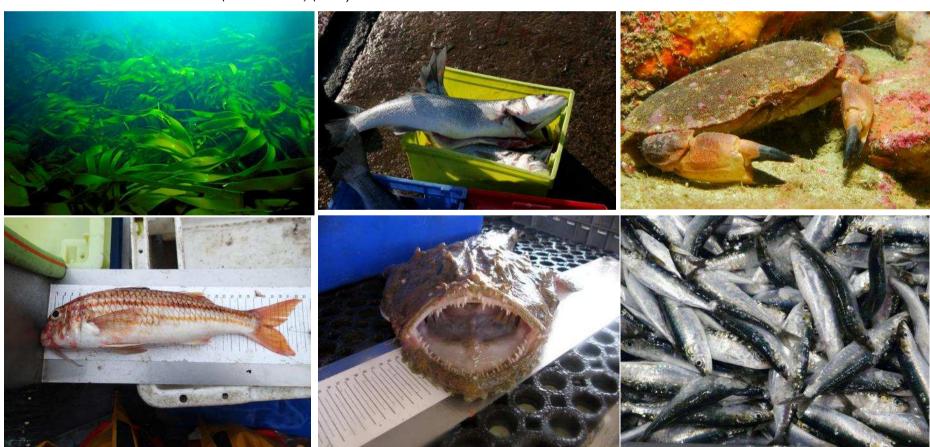
La pêche en Iroise

Principales espèces débarquées :

40 000 t d'algues (2015)

10 000 t poissons (2012)

600 t crustacés (sous-estimés) (2012)

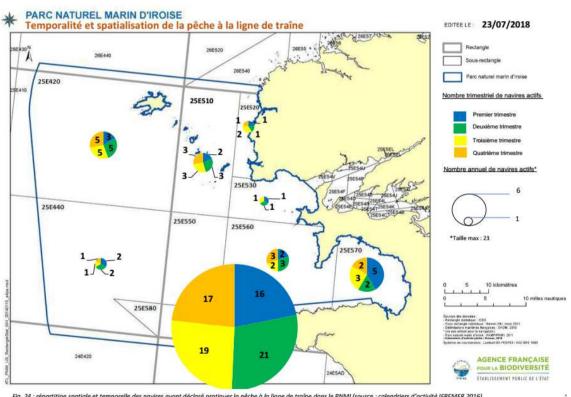


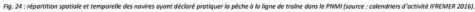


Les flottilles avec le plus d'interactions « oiseaux »

Les ligneurs

env 35 très dépendants du PNMI







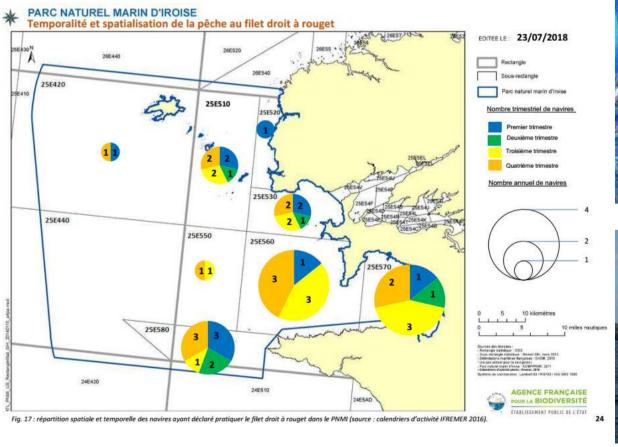




Les flottilles avec le plus d'interactions « oiseaux »

Les fileyeurs travaillant à la côte (fonds de moins de 30 m)

env 15 aine









Les flottilles avec le plus d'interactions « oiseaux »

Les palangriers

Très saisonniers et peu représentés en Iroise Moins d'une dizaine

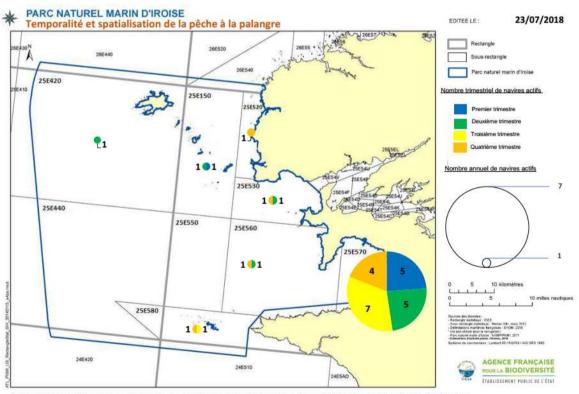






Fig. 29 : répartition spatiale et temporelle des navires ayant déclaré pratiquer la pêche à la palangre dans le PNMI (source : calendriers d'activité IFREMER 2016).



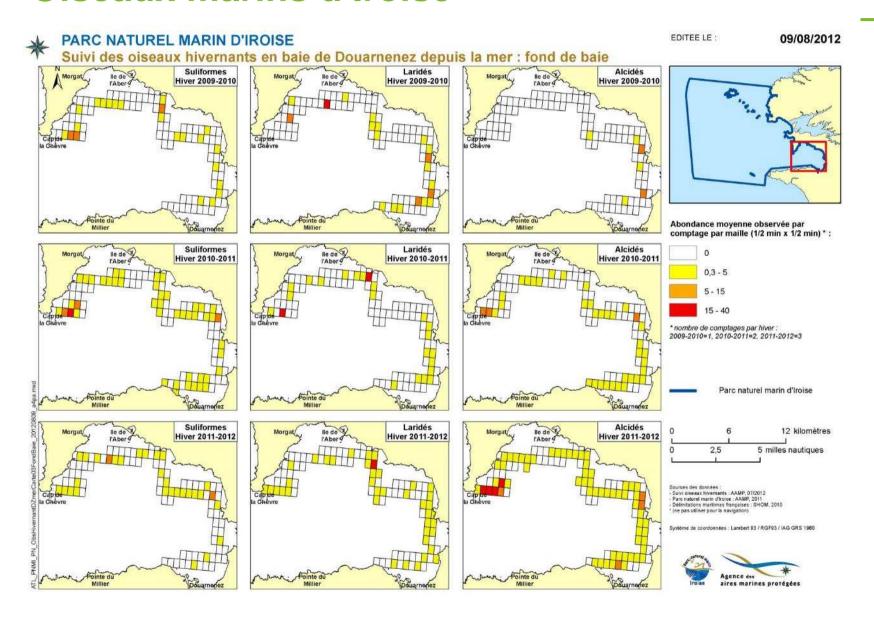
Oiseaux marins d'Iroise

- Fous de Bassan : toute l'année, iroise zone de nourrissage
- Puffins des anglais (printemps-été), Puffins des Baléares : l'été : zone de passage
- Sternes (les plus représentées : Caugek, Pierregarin)
- Cormorans (huppés et grands cormorans) : toute l'année
- Alcidés (guillemots, pingouins): hivernants (novembre à mars) (jusqu'à un millier d'individus en baie de DZ)
- Plongeons (novembre à mars) (une « 50taine »)
- Macreuse noire (novembre à mars) env « 400 »





Oiseaux marins d'Iroise





Les moyens de suivi des interactions

Les programmes d'embarquement

La charte pêcheur partenaire

- Les déclarations
- L'arrêté préfectoral

Le stage de 2018 sur les interactions pêche professionnelle/espèces protégées:

- Traitement des données collectées depuis 2011
- Compléter les données par des entretiens
- Recherche bibliographique sur les moyens de mitigation
- Première approche analyse du risque d'interactions

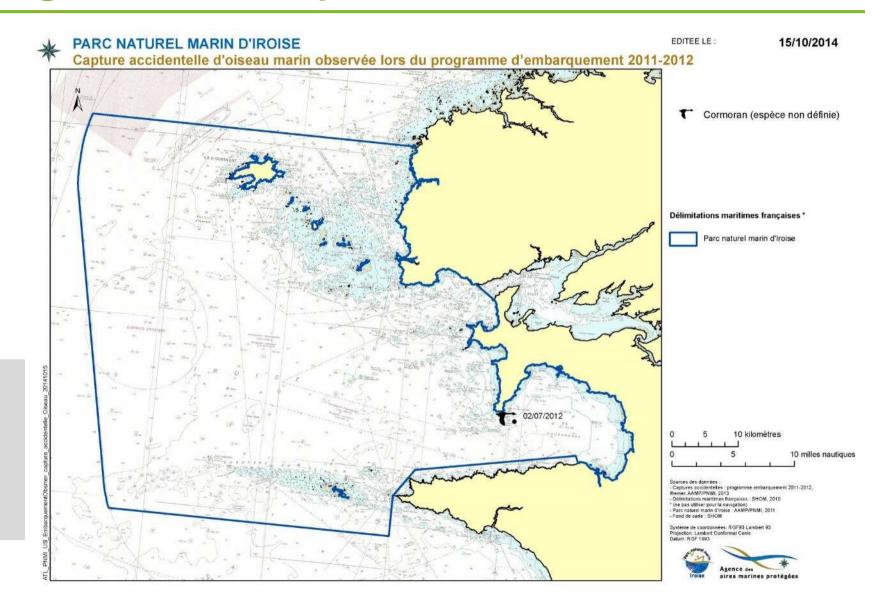


Les programmes d'embarquements

Nom programme Année	Flottilles échantillonnées	Nombre de marées échantillon nées	Captures accidentelles d'oiseaux	Engins	mois
2008-2009 PingIroise	Fileyeurs	42	0		
2010-2011	Bolincheurs	64	0		
2011-2012 INPECMAM	Fileyeurs (89) - 4.5% Palangriers (18) - 2.5% Chalutiers (10) - 1.5%	117	1 cormoran non identifié	Palangre calé fixe ciblant le bar	juillet
2015-2016	Fileyeurs (58) – 3.9% Palangriers (11) 1.7% Caseyeurs (11) 3% Bolincheurs (11) 2% Ligneurs (16) 0.9% chalutiers (2)	109	4 cormorans huppés 1 grand cormoran	filet merlan et maquereau (petit maillage: 90-65)	décembre mars

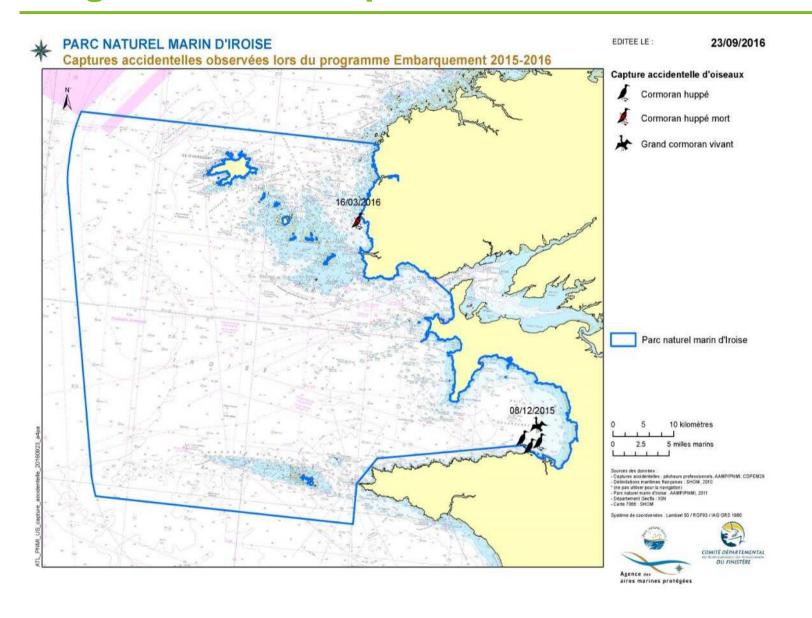


Programme embarquement 2011-2012





Programme embarquement 2015-2016





Les pêcheurs partenaires

Charte tripartite
Pêcheur, CDPMEM 29, PNMI
Mesures obligatoires
Mesures facultatives
Communication







Pêcheur partenaire du Parc

Mesures obligatoires	Mesures facultatives
Ramassage des déchets	Marquage de juvéniles de homards
Embarquement d'observateurs en mer	Interactions pêche/espèces protégées
	Formation lutte antipollution
	Géolocalisation

Cadre de travail, Charte évolutive, 12 pêcheurs actuellement signataires



Les ligneurs

- Données exhaustives d'un ligneur sur 1 an
 - Du 27/06/2017 au 18/08/2018 : 38 <u>captures accidentelles</u> de fou de Bassan
 - 37 sont repartis vivants (97%)

« J'ai fait une sortie à Ouessant fin juin et j'ai croché des fous de bassan sur ma ligne. Ils sont tous repartis vivants. C'étaient des juvéniles. L'eau était claire, le soleil assez haut sur l'eau et les jeunes se sont fait piéger. Les vieux ne se laissent prendre que lorsque la mer est agitée. Par mer claire, ils ne sont pas leurrés. »

« J'ai encore eu une prise accidentelle de fous de bassan (5 jeunes et un adulte) le 7 octobre en pêche en grande marée lors de l'arrivée du bouillon provoqué par le courant. Il ya eu un passage de poisson fourrage et je n'ai pas pu éviter les oiseaux au moment où les bars attaquaient ma ligne. Il n'y a pas de victime chez les oiseaux que j'ai décrochés un à un, hormis quelques saignements provoqués par les hameçons. »



En 2012-2013 : 1 à 2 individus par jour

Aujourd'hui : beaucoup moins (38/an dont 37 repartent vivants)

essentiellement des juvéniles

technique pour les décrocher l'hameçon

Seuls 1 ou 2 noyés par an, taux de survie pour les autres?

Facteurs de captures accidentelles :

- La position du soleil (si perpendiculaire, plus de captures que lorsqu'il est rasant)
- La courantologie (arrivée du « bouillon »)





Captures accidentelles d'alcidés près de la côte Décembre-janvier sur les filets droits à rouget (petit maillage) Mouillés à faible profondeur : moins de 30 m de fond

- Peu de données,
- Les pêcheurs sont-ils peu enclins à fournir de la donnée? Craignant que de nouvelles réglementations contraignent leurs activités de pêche







Un arrêté préfectoral

Arrêté préfectoral départemental du 21/11/2018 Enlèvement, transport, détention et utilisation de cadavres d'espèces protégées :

Liste de navires pour détenir et transporter jusqu'à terre les cadavres ou les échantillons biologiques prélevés sur les cadavres des espèces :

- Phoque gris (*Halichoerus grypsus*)
- Phoque veau marin (*Phoca vitulina*)
- Grand dauphin (*Tursiops truncatus*)
- Marsouin commun (Phocoena phocoena)
- Dauphin commun (Delphinus delphis)
- Dauphin de Risso (*Grampus griseus*)
- Dauphin bleu et blanc (Stanella coeruleoalba)
- Petit pingouin (Alca torda)
- Guillemot de troïl (Uria aalge)
- Cormoran huppé (Phalacrocorax aristotelis)
- Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*)
- Fou de bassan (Morus bassanus)



Moyens d'atténuations des interactions

- Hameçons circulaires
- Colorations des appâts
- Filets à alerte visuelle

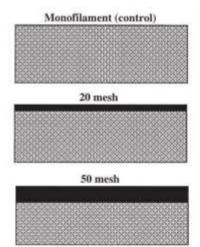




Fig. 63 : schéma d'un hameçon classique (gauche) et d'un hameçon circulaire (droite) (Barkan, 2010)



Fig. 64: photographie d'appâts colorés en bleu (source : http://www.pautzke.com)



Fig. 62 : schéma d'un filet témoin et des filets à alerte

visuelle (Melvin et al., 1999)

Ne pas changer trop de conditions de pêche : Engin doit être pêchant, ne pas allonger le temps de pêche etc...



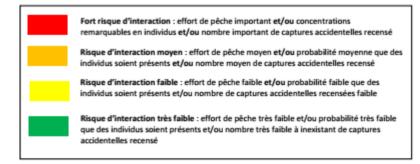
Une première approche du risque d'interactions

- Croisement données effort de pêche
- Croisement données captures accidentelles
- Déterminer zones et saisons où le risque d'interactions est plus élevé

tests de moyens de mitigation rationnaliser l'effort d'échantillonnage

Sous-rectangle	Risque supposé
25E420	
25E440	
25E510	
25E520	
25E530	
25E550	
25E560	
25E570	
25E580	[Toute l'annee]

Proposition de classification des sous-rectangles statistiques du PNMI suivant leur risque de captures accidentelles de fous de Bassan sur la ligne de traîne



BASE DE DISCUSSIONS AVEC LES PECHEURS PROFESSIONNELS



Conclusions

- Dans le Parc naturel marin d'Iroise :

- Risque de captures accidentelles d'oiseaux par la pêche encore assez méconnu
- A priori, ce ne sont pas les interactions les plus fortes : le risque serait plus prégnant sur les mammifères marins
- A l'heure actuelle :
 - Captures d'oiseaux marins repartant vivants : fous de bassan/ligneurs
 - Bonne pratique : savoir décrocher les oiseaux
 - Captures accidentelles avec oiseaux « plongeurs » en hiver : fileyeurs, palangriers travaillant dans les fonds de moins de 30 mètres
 - À préciser lors d'embarquements en hiver sur les « petits métiers »



Perspectives

- Financement d'un animateur de la charte pêcheur partenaire avec un focus sur la mesure interactions pêche/espèces protégées (CDD 3 ans)
- Poursuivre la caractérisation des interactions : mieux cibler les embarquements, coupler avec enquêtes, lien de confiance à instaurer, sujet pas facile
- Connaître comment les engins de pêche se comportent dans la colonne d'eau
- Comprendre le comportement de chasse des oiseaux marins : saisonnalité, temps et profondeur d'immersion (bibliographie)
- Possibilité de fournir du matériel biologique : captures accidentelles d'oiseaux
- Tests de moyens de mitigation sur zones et saisons à risque
- Comment travailler avec les pêcheurs sur le sujet? Il y a beaucoup de craintes :
 - Leurs questions : Quelles sont les connaissances sur les populations d'oiseaux impactées?
 Comment se portent-elles? Est-ce que les captures accidentelles ont un fort impact sur ces populations?
 - <u>Formations</u>: technique de décrochage des oiseaux pour les ligneurs notamment
- Quelle échelle de travail pertinente?
- Quid des interactions dites positives?

